

Réf: Dossier N° 104407

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « IVOIRIENNE DE CHAUDRONNERIE ET
OPERATION DE SOUDURE » en abrégé « ICO SOUDURE »

Siège social Abidjan, Treichville, ABIDJAN TREICHVILLE ZONE
3, Lot 11, Ilot 101

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19/04/2022 , et enregistrés au CEPICI le 03/05/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIRIENNE DE CHAUDRONNERIE ET
OPERATION DE SOUDURE » en abrégé « ICO SOUDURE »

Objet : Chaudronnerie ;
Tuyauterie ;
Soudure industrielle ;
Sablage ;
Peinture industrielle ;
Divers ;
L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;

La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;

Et plus généralement, s'investir dans toutes opérations, liées directement ou indirectement à son objet social ou tous objets similaires ou connexes pouvant en faciliter le développement des activités de la société.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Treichville, ABIDJAN TREICHVILLE ZONE

3, Lot 11, Ilot 101

Dirigeant(s) : M RENOUX PAUL JACQUES (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-2014-B-24584 du 11/05/2022 au Tribunal
du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°18/11/2014 du 11/05/2022

